



Opérateur de maintenance du matériel roulant (H/F)

La SNCF a besoin d'un matériel performant pour transporter ses clients en toute sécurité. Elle dispose d'ateliers de maintenance afin d'assurer en toute autonomie l'entretien de son matériel.



Missions

L'activité proposée consiste à contrôler la conformité et à assurer, selon les procédures fixées et en fonction de sa spécialité, la maintenance préventive et corrective du matériel roulant : wagons, voitures de voyageurs, engins moteurs, TGV. Elle peut également inclure les différentes opérations de conception, d'usinage et de réparation des pièces.

Environnement

Dans le cadre d'un établissement, vous êtes généralement affecté(e) à un atelier au sein d'une équipe. Selon le fonctionnement de l'établissement, vous pouvez avoir des horaires de travail classiques ou décalés (2 x 8 / 3 x 8) et le cas échéant, un travail par roulement les samedis, dimanches et jours fériés.

Formation professionnelle d'adaptation au métier

Lors de votre intégration dans l'entreprise, vous bénéficiez d'une formation qui vous familiarise au fonctionnement et à l'environnement de l'établissement. Cette formation est rémunérée à hauteur du salaire de départ de l'emploi.

Evolution possible

Après quelques années d'activité dans le métier, au cours desquelles vous confirmerez vos compétences, vous pourrez évoluer vers des responsabilités d'encadrement d'équipe.

Diplômes et expériences

- CAP, BEP dans les spécialités maintenance mécanique, chaudronnerie, peinture, soudure, électricité, électronique.
- BAC technologique ou BAC professionnel dans les spécialités MEI, électronique, hydraulique, pneumatique, génie climatique, électricité...
- CFES, CFEPS ou diplômes homologués par l'Éducation Nationale sur le niveau 4 ou 5 dans les spécialités précitées.

Rémunération

1100 € nets auxquels s'ajoutent les primes, notamment celles liées aux contraintes (astreinte, horaires, samedis/dimanches, jours fériés, etc...) ainsi qu'un 13^e mois.